



Editorial

Jérôme Fauconnier

Président de la Communauté
de communes du Trièves, Maire d'Avignonnet

Le vote du budget est un acte essentiel dans la vie d'une collectivité : c'est lui qui oriente les actions, donne leurs moyens aux projets et permet d'offrir à un territoire les services qu'il en attend sans l'écraser sous une charge fiscale déjà bien lourde par ailleurs. Ce premier budget a été rendu difficile par la baisse des dotations et l'augmentation de charges imposées par l'Etat. Il a fallu rechercher toutes les pistes d'économies et je remercie tous les vice-présidents, avec les services dont ils ont la charge, d'avoir su répondre à ce défi. Ce n'est jamais facile d'optimiser les dépenses, de baisser des subventions, d'augmenter le coût des prestations, et ils l'ont tous fait, chacun dans son domaine, en préservant les missions de notre collectivité. Il ne faut pas attendre d'amélioration dans les années suivantes, au contraire ! C'est à un changement radical de modèle auquel nous devons nous convertir : nous ne pouvons plus attendre des dotations définitives ou des subventions intangibles. Il faut rechercher avec acharnement les financeurs potentiels et les convaincre de nos projets. C'est parce que nous avons su anticiper cela que les premiers résultats seront visibles dès cette année : plusieurs centaines de milliers d'euros vont être investis sur le territoire par nos partenaires dans le tourisme, le logement, l'artisanat... Certes, ils ne bénéficieront pas directement au budget de la communauté de communes, mais ils permettront d'attirer des financements sur le Trièves, afin que les entreprises et les particuliers puissent en bénéficier et que sa vitalité soit confortée. Parce que la richesse d'un territoire, c'est avant tout celle de son économie locale et de ses habitants avant d'être celle de ses collectivités !

Environnement

Feu vert pour la croissance

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE**

Labellisé « Territoire à énergie positive » depuis 2014 par la Région Rhône-Alpes, le Trièves est depuis le mois d'avril 2015 reconnu par le Ministère de l'écologie comme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». A la clé, 500 000 euros versés pour mettre rapidement en place des actions bien concrètes.

C'est un fait, l'Etat vient de reconnaître de fort belle manière les efforts et l'engagement de la CCT en matière de développement durable. Au delà de la satisfaction d'une reconnaissance au plus haut niveau, il s'agit de se réjouir d'une aide conséquente pour financer des projets directement liés à la transition énergétique : bâtiments, transports, énergies renouvelables, éducation à l'environnement... Au cours des deux ans à venir, la collectivité et le cabinet AERE se chargeront de faire connaître l'évolution des actions proposées et le Ministère de l'écologie pourra compléter son aide au fur et à mesure de la montée en puissance des projets. Un financement global de deux millions d'euros est possible.

Utilisation immédiate

Forts d'une réflexion entamée depuis des mois, les élus ont prioritairement retenu quatre axes essentiels dès le conseil communautaire du 8 juin 2015. Il est ainsi acté la création d'un fond de financement pour accompagner et aider les particuliers à la rénovation énergétique de leur habitation, la création d'un fond d'aide d'un total de 200 000 euros pour la rénovation thermique des bâtiments communaux ou des bailleurs

sociaux, le développement des pratiques de compostage individuel et partagé (formation des habitants, fourniture de matériel pour réduire mieux encore les déchets à la source...), et la mise en place sur le territoire d'un parc de vélos électriques dont l'usage sera proposé aux touristes en période estivale et aux Triévois tout au long de l'année. Ces premières actions et les modalités pratiques qui permettront à chacun d'en bénéficier seront expliquées en détail à l'occasion de la sortie en septembre d'un *Journal du Trièves* spécial « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». D'ici là, le site internet de la CCT permet d'appréhender au mieux les grands enjeux d'un développement durable à la fois vertueux pour l'environnement et générateur d'activité économique locale ✦

ZOOM

Que dit la loi sur la transition énergétique ?

Réduction de 40% de nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, diminution de la consommation d'énergie de 20% par rapport à 2012 et production d'énergie renouvelable portée à 32% de la consommation énergétique finale.



Délibérations et
compte-rendus du Conseil
consultables au siège de
la CCT et sur
www.cc-trieves.fr

ZOOM

Taux 2015*
**Contribution foncière
des entreprises
(CFE) : 28,12 %**
**Taxe d'habitation :
8,78 %, Taxe Foncier
Bâti : 1%, Taxe Foncier
non Bâti : 2,99%**

*** Inchangés par
rapport à 2014
sauf TH : + 1 point**

3
Questions à

Jérôme Fauconnier
Président de la CCT

Des arbitrages inévitables

Le 30 mars dernier, les élus de la CCT réunis en conseil communautaire ont approuvé les comptes de l'exercice 2014 et les budgets pour l'année 2015 en entérinant des choix difficiles mais responsables au regard d'une situation financière toujours plus préoccupante.

Jamais un budget n'aura mobilisé autant les élus communautaires tant l'enjeu pour l'avenir est majeur. Dès l'automne 2014, les chiffres parlent : un déficit de 532 000 euros se profile. Un séminaire spécial est organisé ; il sera suivi d'un débat d'orientation budgétaire où l'on comprend, autour de Victor Vecchiato vice-président aux finances, que des économies substantielles et de nouvelles ressources doivent être trouvées. Au final, le déficit est atténué de 367 000 euros et se stabilise au niveau de 165 000 euros (sur un budget total de 10 millions d'euros), somme considérée comme acceptable pour être couverte par les excédents antérieurs et pour ne pas pénaliser les multiples services de la CCT auprès des habitants.

De fortes contraintes financières

En premier lieu, la CCT enregistre un manque de recettes dû à la baisse des dotations de l'Etat soit une perte de 150 000 euros entre 2014 et 2015 (qui s'accroîtra d'autant en 2016 puis 2017) et une baisse de 42 000 euros provenant de l'ex-fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle. Ensuite viennent des dépenses supplémentaires : le renforcement du système de péréquation de la fiscalité à hauteur de 40 000 euros et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour 100 000 euros. Au final, ce sont plus de 300 000 euros qui retentissent de manière importante sur le budget de la collectivité.

Fiscalité et baisse des dépenses : des choix incontournables

L'atténuation du déficit constaté à la fin de l'année 2014 passe cette fois encore par une action sur deux

leviers distincts. Les élus ont choisi de procéder d'abord à une hausse limitée des impôts locaux en augmentant uniquement la taxe d'habitation (voir ci-contre) pour une recette supplémentaire de 140 000 euros. Au niveau de la baisse des dépenses de fonctionnement, on enregistre des changements notoires de nature différente : des contributions amoindries auprès de partenaires extérieurs à hauteur de 21 000 euros, un retour au niveau de 2012 des subventions attribuées aux associations après un effort important en 2013 et 2014, un amoindrissement de la masse salariale d'environ 70 000 euros correspondant à la suppression du poste d'animateur du patrimoine et aux non-renouvellements de contrats notamment dans les secteurs de la jeunesse et du tourisme. Enfin des efforts d'économies réguliers demandés aux services, des recettes accrues issues de leurs différentes activités sont chiffrés autour de 100 000 euros.

Vers d'autres lendemains

Le constat est clair : la collectivité est à un tournant délicat de sa jeune histoire. Issue en 2012 d'un processus de fusion, elle s'est rapidement construite en reprenant à son compte l'ensemble des compétences des structures qui l'ont constituée* malgré leurs apparentes disparités. Au regard de 3 années d'exercice, les élus ont décidé d'engager en lien avec les communes et avec l'aide d'un cabinet spécialisé une grande réflexion sur la répartition des compétences et le partage des ressources financières entre les différents niveaux de collectivité. Une manière d'enrayer un processus qui donne le sentiment que l'aspect financier des choses prime sur tout le reste ❖

* Communautés de communes de Mens, Clelles et Monestier de Clermont,
2 syndicats des écoles et 5 offices de tourisme

Réinterroger les missions de l'intercommunalité pour construire l'avenir

● **Qu'est-ce qui vous conduit aujourd'hui à confier à un cabinet extérieur, une analyse des compétences et des ressources sur le territoire ?**

La création de la Communauté de communes du Trièves s'est faite sur l'agrégation de trois communautés de communes, de trois syndicats et de cinq offices du tourisme, avec des périmètres et des compétences différentes, sans que forcément l'offre de services et la participation financière soit la même pour les habitants (par exemple

pour les écoles). Il faut maintenant achever cette fusion en harmonisant à la fois les compétences et les ressources pour les mener à bien, d'autant plus que ces dernières se font rares.

● **Pourquoi associer les communes à cette étude ?**

Bien plus qu'une structure indépendante, une communauté de communes est avant tout formée de communes qui s'associent pour faire les unes avec les autres ce qu'elles ne pourraient faire seules. Il faut donc détermi-

ner ensemble ce qui relève d'un niveau local ou d'un niveau intercommunal pour ensuite partager les moyens nécessaires. Les communes sont donc nécessairement impliquées.

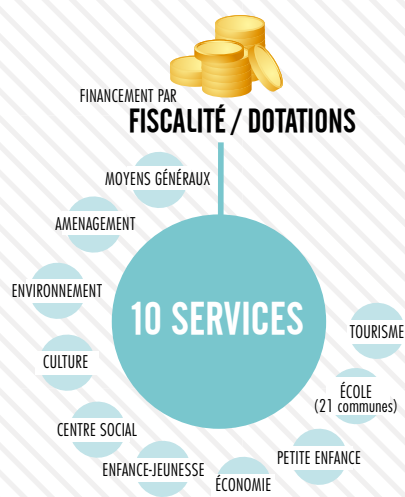
● **Quels sont les effets attendus et à quelle échéance ?**

Les effets attendus sont de donner à chaque compétence le meilleur échelon pour la mener, d'harmoniser les services rendus par la Communauté de communes et de s'accorder sur

les moyens à affecter. Après un premier diagnostic financier, dont les résultats sont attendus à l'automne, va commencer une longue phase de concertation avec les communes, avec quatre groupes de travail (tourisme, écoles, finances et fiscalité, conséquences de la nouvelle loi sur l'organisation territoriale), qui devrait conduire fin 2016 à une redéfinition des compétences et des participations financières ❖

BUDGET PRINCIPAL

BUDGETS AUTONOMES



1 308 188 €

Dépenses réelles de fonctionnement



382 716 €

Dépenses réelles de fonctionnement



31 586 €

Dépenses réelles de fonctionnement



42 843 €

Dépenses réelles de fonctionnement

6 834 002 €

Dépenses réelles de fonctionnement

Des passerelles existent entre tous les différents budgets, des subventions d'équilibre peuvent être versées pour répartir les moyens financiers là où ils sont nécessaires.



La mise en place de la réforme des rythmes scolaires fait peser de nouvelles charges importantes sur les collectivités. Le coût annuel pour la CCT s'élève à 100 000 euros. Dans ce secteur, les tarifs 2015 de la cantine sont revus légèrement à la hausse et le financement du transport pour les sorties ski et piscine, déjà pris en charge directement par de nombreuses communes du Trièves, n'a pas été reconduit.



Entamé il y a 6 mois, le chantier du multi-accueil de Mens se poursuit normalement. En janvier 2016, le bâtiment des Aires entièrement rénové accueillera le Relais d'Assistants Maternelles et le service culture de la CCT au 1^{er} étage et proposera au rez-de-chaussée 22 places de garde pour les 0-6 ans. Les entreprises retenues privilégient l'utilisation de matériaux produits localement qu'il s'agisse de bois « des Alpes » ou de granulats en provenance de la carrière du Villarnet.

Rappel : budget de 850 000 euros ht sans emprunt, subventionné à hauteur de 80% par la CAF, la MSA, le Conseil général et l'Etat auxquels s'ajoutent 100 000 euros mobilisés pour l'installation de bâtiments provisoires afin de ne pas interrompre l'accueil des enfants pendant la durée des travaux ; la moitié étant financée par la CAF. ❖



Les principaux investissements

- Participation de 120 000 euros pour le compte des communes au déploiement du très haut débit décidé par le Département. La première étape prévoit à l'horizon 2020 la connexion de 97% des entreprises du territoire et 65% des foyers. L'enjeu est d'importance en terme de développement et de compétitivité.
- Etude de programmation pour la construction d'une école maternelle de 5 ou 6 classes et d'un espace polyvalent restauration/activités à Monestier de Clermont. Un programmiste est d'ores et déjà missionné pour, en concertation avec l'ensemble des acteurs (enseignants, parents d'élèves, élus...), définir les besoins, déterminer les plannings et les budgets et procéder au choix d'un architecte. Pour l'implantation du bâtiment, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2017, la commune de Monestier de Clermont a validé le choix du terrain dit « des sources » situé derrière le gymnase du collège.
- Réhabilitation du bâtiments des Aires à Mens pour accueillir la halte-garderie et le Relais d'assistants maternelles (voir ci-contre)

Des changements progressifs

Votée en septembre 2014 par les élus de la CCT, la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers se met en place comme prévu ; Christophe Dure, vice-président en charge du dossier fait le point.



Près de 600 bacs individuels ont été récupérés et revendus pour recyclage. Achat de 200 bacs de 600 litres pour les équiper les aires de regroupement.

Dès le début de l'année, les évolutions ont principalement eu lieu sur les huit communes de l'ex canton de Clelles avec la suppression du ramassage des déchets verts qui n'existait que sur cette portion du territoire et la fin du porte à porte avec l'installation de containers de 600 litres rassemblés sur des aires de regroupements pour recevoir l'essentiel des ordures ménagères. « En plus du travail d'échanges et de réflexion partagé avec les élus et de la diffusion de tracts, nous avons organisés sur l'ensemble des villages des réunions publiques pour entendre les réactions et les remarques des habitants et expliciter les objectifs des changements à moyens et longs termes. Malgré quelques reproches et inquiétudes auxquels nous nous efforçons de ré-

pondre au mieux, j'observe une assez bonne compréhension de la démarche » affirme Christophe Dure qui poursuit en soulignant que « le gros du travail consiste maintenant à trouver avec les élus des communes les emplacements définitifs qui permettront d'installer, en 2017, des bacs semi-enterrés en remplacement des bacs de 600 litres et ce afin d'optimiser complètement la collecte et d'améliorer l'impact visuel des zones d'apport. Déterminer les meilleurs endroits est une chose mais encore faut-il que soit possible leur utilisation notamment en faisant en sorte que les communes en soient propriétaires. Les travaux de préparation et de terrassement seront entièrement pris en charge par la CCT. Les dossiers de subventions pour l'achat et l'implantation des futurs bacs se-

mi-enterrés sont en phase de finalisation. Il en est de même pour celles concernant les prochains camions qui devront être spécialement équipés afin d'assurer la manipulation simplifiée des nouveaux containers ».

Proposer de nouveaux services

En écoutant les tournées de ramassage grâce à l'arrêt du porte à porte, il est envisageable de confier peu à peu aux agents, d'autres services auprès de la population. Le premier d'entre eux, consistant à collecter les cartons usagés directement auprès des commerçants et des artisans vient d'être mis en place. Pour en bénéficier, chaque professionnel peut contacter le service déchets au siège de la CCT à Monestier de Clermont ❖

Les évolutions

2015



Au 1^{er} janvier 2015, fin de la collecte des poubelles vertes sur le canton de Clelles. Mise en place d'un service d'aide au compostage et au broyage à domicile des déchets.

Etape désormais terminée ! 200 composteurs* proposés par la CCT ont trouvé preneur. Augmentation d'apport des déchets verts en déchetterie et service de broyage à domicile très sollicité.

* Prochaines formations au compostage :

mercredi 24 juin à 18h à Clelles, vendredi 26 juin à 18h à Chichilianne, samedi 27 juin à 10h à St Martin de Clelles
Renseignements : Trièves Compostage à Mens. Tél. : 04 76 34 74 85
www.trieves-compostage.com

2015
2016



Fin progressive de la collecte des déchets en porte à porte et mise en place des points de regroupements.

En place sur les communes du secteur de Clelles. Le dispositif va se poursuivre à Monestier de Clermont, Sinard et St-Martin de la Cluze.

2017



Progressivement, les bacs de 600 litres vont être remplacés par des containers semi-enterrés pour les ordures et le tri

En cours de préparation en lien étroit avec les élus communaux. Un travail de longue haleine pour déterminer les points de regroupement définitifs et les futurs travaux nécessaires sur chaque zone.

Horaires des déchetteries

	Clelles	Mens	Monestier de Clt
Lundi		9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Mercredi		9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30
Samedi	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30	9h-12h et 14h-17h30

Collecte spéciale

En lien avec la collectivité, la société Adivalor, la Chambre de l'Agriculture et les distributeurs de l'agro-fourriture ont mis en place des espaces pour la collecte en apport volontaire de films et de ficelles plastiques utilisés pour l'ensilage et l'enrubannage. Ce service, en partie financé par l'ecotaxe comprise dans le prix d'achat des produits, a permis la réduction de moitié de la redevance liée à l'activité professionnelle des agriculteurs.

Enlèvement des épaves

Service gratuit pour évacuer des voitures destinées à la casse. Inscriptions au siège de la CCT avant la date limite du 26 juin 2015. A remettre au moment de l'inscription : carte grise et certificat de non gage. L'enlèvement aura lieu à partir du 29 juin 2015.

Renseignement : 04 76 34 11 22

Rappel > 3 enjeux ont motivé la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers : maintien d'une redevance autour de 150 €, amélioration de l'efficacité du service et respect de l'environnement.

Pratique > 04 76 34 11 22

www.cc-trieves.fr



Favoriser les liens entre tous

Le projet social financé par la CAF jusqu'en 2018 à hauteur de 72 000 euros par an se traduit par des actions à destination des habitants dans une logique de participation et d'intérêt collectif



Parents et enfants ensemble lors d'un atelier de fabrication de jeux au Granjou. Un moment privilégié parmi d'autres pour se rencontrer, dialoguer et partager

La principale satisfaction exprimée par Frédérique Puissat, vice-présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la famille est « *d'avoir pu finaliser avec la Caf un projet global pour le Trièves et non plus restreint au seul secteur de Monestier de Clermont. Le Granjou conforte son statut de centre social mais s'y adjoint désormais la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse de Mens qui, au fil du temps, va s'ouvrir elle aussi à la population vers plus d'offres en terme d'accueil, d'activités et de services à vocation familiale et pluri-générationnelle.* » Une évolution qui s'appuiera également sur les associations comme levier d'implication de tous les usagers.

« Aller vers » les familles

Un des objectifs du projet social dont l'élaboration a pris en compte la parole des habitants au travers de rencontres et de questionnaires consiste à bien connaître le quotidien de ces mêmes habitants. C'est le rôle notamment d'une agent de la CCT dont le titre de *référént familles* porte bien son nom. Sa mission est d'aller vers les gens (pour le dire simplement) et de multiplier avec eux des

événements ou temps forts qui facilitent les rencontres, le dialogue et développent un sentiment essentiel d'appartenance à une même communauté. L'expression du « vivre ensemble » prend là toute sa signification. Il s'agit surtout de « *ne pas se positionner en expert mais de provoquer autour d'un thème une dynamique dont les habitants sont moteurs.* »

Parmi les actions mises en place (et soutenues par le Département de l'Isère) : les *Ptits déj'* organisés une fois par mois pour une parole libre, le *Café des parents* instauré le vendredi précédent les vacances scolaires pour aborder les notions de parentalité, les *sorties-découvertes* qui facilitent les rencontres et offrent des opportunités d'évasion pour qui en éprouve le besoin. Citons encore des cycles particuliers comme celui élaboré cette année autour du jeu (*Histoire de jouer*) ou des événements festifs telle la *Fête des habitants*.

De bien belles passerelles en somme, pour une vie sociale plus riche où les exclusions d'aucune sorte n'ont leur place.

Pratique > Le Granjou : 04 76 34 24 05

Vie scolaire > l'heure du bilan

Une réunion animée par Guy Percevault, vice-président à la vie scolaire et Frédérique Puissat est programmée en cette fin d'année scolaire pour faire le point, avec l'ensemble des partenaires, sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et sur le Projet Educatif du Trièves. Les éventuels ajustements et modifications en terme d'horaires et d'activités seront communiqués en temps voulu ; le Journal du Trièves s'en fera largement l'écho dans une prochaine édition.

Pratique > Service vie scolaire, 04 76 34 46 61

en
bref

Vacances

Voilà l'été !

A deux semaines de la fin de l'année scolaire, les équipes du service enfance jeunesse du Granjou à Monestier de Clermont et de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Mens finissent leur préparation pour accueillir cet été, dans les meilleures conditions, un grand nombre d'enfants et de jeunes. L'embauche de 24 jeunes animateurs saisonniers est prévue. Parmi eux, des jeunes du Trièves aidés financièrement par la CCT pour suivre le cursus nécessaire à l'obtention du brevet d'animateur (BAFA). Une aide dont bénéficie chaque année une dizaine de jeunes.



Au programme de l'été qui se profile, plusieurs séjours de vacances présentés dans une brochure distribuée au printemps et les centres de loisirs qui accueillent les enfants à Mens et à Monestier de Clermont. Dans les deux cas, des offres aux contenus multiples et ouvertes à toutes les tranches d'âge. A noter aussi, la possibilité pour les plus grands de rencontrer les animateurs pour construire avec eux leurs projets de vacances et découvrir les possibilités qu'offre leur implication au sein d'une junior association.

Pratique >

Service enfance jeunesse
Le Granjou : 04 76 34 28 42
La Mej : 04 76 34 27 02
www.cc-trieves.fr
> services aux habitants > enfance jeunesse

Vie associative

Forums de rentrée

3 rendez-vous importants pour connaître les offres des multiples associations du Trièves :

Samedi 12 septembre >

Mens (matin place du marché),
Monestier de Clermont (salle polyvalente)

Dimanche 13 septembre > Clelles,
(matin sur la place du marché).

Au plus près des initiatives privées

La CCT dispose d'un service à destination des habitants du Trièves souhaitant créer une entreprise, s'installer en profession libérale, devenir artisan...

Depuis la fin de l'année 2013, la CCT assure un accueil des porteurs de projet pour favoriser la création d'activités. À l'issue d'un 1^{er} contact, une conseillère spécialisée réoriente les entrepreneurs en herbe vers les structures partenaires de la collectivité en fonction de l'avancée du projet de chacun. La structure dont l'aide se situe la plus en amont est l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR). Elle est l'interlocuteur privilégié de ceux qui souhaitent monter des projets le plus souvent collectifs. Pour les idées individuelles à faire vivre

(de l'étude de marché au montage financier), les porteurs de projet sont dirigés vers l'ACEISP (Accompagnement à la Création d'Emploi et à l'Insertion Sociale et Professionnelle). Enfin Isère Sud Initiatives concentre son aide sur la recherche de financements et s'efforce d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sésame convoité pour obtenir des prêts bancaires supplémentaires.

La CCT finance ces structures projet par projet (de 600 à 800 euros l'un) évitant ainsi aux futurs entrepreneurs d'avoir à prendre en charge cet important service d'accompagnement individuel ❖



Bilan 2014 : près de 100 personnes accueillies, 60 projets accompagnés, 5 prêts d'honneur à taux 0 attribués.

Pratique >

Claudine Durand tél. : 04 76 34 81 31

c.durand@cdctrieves.fr

www.cc-trieves.fr

> économie et emploi

... et soutient les créations d'espaces de travail partagés



Photo : La Fourmilière

L'étude sur l'économie du territoire menée en 2014 a fait apparaître le besoin d'espaces collectifs de travail dans le secteur tertiaire. Exprimé par des personnes travaillant à distance, ce besoin rejoint les ambitions de la CCT de

soutenir le télétravail pour limiter les déplacements et répondre aux objectifs du Trièves reconnu « Territoire à énergie positive ». Les élus communautaires ont décidé d'octroyer une aide forfaitaire de 1000 euros par projet de création d'espaces collectifs de travail. La première aide allouée est allée à l'association *la Fourmilière* installée depuis le mois d'avril dans des locaux de 60m² situés à Monestier de Clermont. Ce collectif de 11 personnes animées d'un besoin de mutualisation et de partage compte dans ses rangs des professionnels de la culture, de l'informatique et de la communication ❖ Contact : 04 76 34 06 75

en bref

Agriculture

► Paris sous le charme

Deux exploitations locales viennent d'être primées au Salon de l'Agriculture à Paris. La Ferme du Pas de l'Aiguille située sur la commune de Chichilianne dirigée par Sabine Gourdellier et Eric Vallier a reçu le prix national de l'excellence agri-écologique pour la qualité de ses pâtures de montagne doublé d'un prix spécial pour la meilleure prairie apicole.



Photo : C. Martin

De leur côté, Albert et Rémi Martin (père et fils) de la ferme des Gentianes à St-Andéol, ont vu deux de leurs bêtes mis en avant. Camélia, laitière de race Abondance, a surclassé une centaine de concurrentes venant de nombreuses régions françaises en remportant le prix très convoité de meilleure laitière de race. En plus de ses qualités de productrice, le jury a retenu son élégance en lui donnant un autre 1^{er} prix. Des récompenses qui montrent à l'évidence la qualité du travail des exploitants locaux.

Eau potable

Modernisation toute !

Afin de répondre aux recommandations de l'Europe et d'optimiser le temps de travail des agents, le service de l'eau potable s'est doté d'un appareil de radio-relève des compteurs capable d'enregistrer à distance la consommation et de transmettre rapidement les bonnes informations en vue de la facturation. Le système fonctionne uniquement avec des compteurs spéciaux équipés d'une tête émettrice. Il faudra plusieurs années pour que les 1900 compteurs installés sur le réseau géré par la CCT soient compatibles avec l'appareil. L'investissement pour l'année 2015 se monte à 10 000 euros. Autre nou-

veauté pour améliorer encore l'efficacité du réseau : l'achat de dix appareils de prélocalisation de fuite communément appelés hydrophones. Installés la nuit pour profiter de l'absence de bruits générés par la consommation des usagers, les boîtiers directement posés sur des vannes apparentes rendent leur verdict au matin en indiquant aux agents la zone de fuite recherchée. Il faut ensuite l'intervention d'une société spécialisée pour repérer très précisément l'endroit par où l'eau sort anormalement du réseau. Les travaux de réparation peuvent alors être entrepris à l'aplomb même du problème ❖



Tourisme

Tous en selle

La CCT vient de signer une convention avec la Fédération Française de Cyclo-Tourisme pour affirmer le Trièves comme véritable terre d'accueil de tous les amoureux de la petite reine

C'est d'un trait de plume léger comme le doux bruit des boyaux sur l'asphalte d'une petite route de campagne que la collectivité va acter pour 3 ans un accord lui permettant d'obtenir à brève échéance le label *Territoire Vélo-Touristique*. En partenariat avec le club men-
sois des *Déjantés du Trièves*, le service tourisme de la CCT va s'appuyer sur le savoir-faire de la Fédération Française de Cyclo-Tourisme pour mettre en place de nouveaux services ou équipements nécessaires à l'accueil des amateurs de vélo. Confortant son ambition de voir le tourisme vert se développer, la CCT adhère à la Fédération* qui s'engage à assurer une promotion dynamique et ciblée auprès des pratiquants français et étrangers. A terme, ce nouveau label offrira une réelle opportunité touristique. La

pratique du cyclotourisme est en effet en progression tant sur le plan sportif que familial. Les routes du Trièves, bien entretenues et peu fréquentées représentent un terrain idéal pour ce loisir. Les villages pourraient servir de bases de départ à des randonnées locales et sur les territoires voisins. Au travers de ce projet, c'est l'attractivité globale du Trièves qui est renforcée et gageons même qu'il puisse redonner aux habitants l'envie d'enfourcher à nouveau leur vélo. Que les moins courageux soient rassurés, ils pourront toujours préférer ceux équipés d'une assistance électrique ! (lire page 1) ♦

* Montant annuel de 500 euros

Pratique >
www.trieves-vercors.fr

Témoignage

Gérard Dangles
Président des Déjantés du Trièves
(par ailleurs vice-président en charge de l'économie).

Nous avons créé le club des Déjantés du Trièves en 2008 ; il accueille régulièrement et volontiers de nouveaux membres. Les 32 adhérents actuels organisent des sorties journalières en Trièves mais aussi des virées plus longues. Nous sommes notamment allés pédaler sur les routes du pays Cathare, dans la Drôme et en Corse. L'objectif prochain est de réaliser en 2016 un véritable tour de France dont le tracé suivrait au plus près les contours de l'hexagone. Nos périples nécessitent une organisation pleine avec des véhicules suiveurs et une intendance partagée, source d'une belle convivialité. En tant qu'amateur de vélo, j'ai porté le projet de territoire cyclo-touristique en lien avec la Fédération. Mon collègue élu, Alain Rougale vice-président en charge du tourisme suit désormais avec les agents de la CCT sa mise en œuvre. Le Trièves va devenir le 1^{er} territoire de l'Isère à bénéficier du label, on ne peut que s'en réjouir.

Contact du club > 04 76 34 31 56
dejantes@dejantes-du-trieves.fr

express'

Promotion du Trièves : la grande diversité des actions

Publication

Ainsi pont, pont, pont...

Un livret intitulé « La Ronde des ponts » sera en vente dès cet été dans les offices du tourisme. Il met en avant des randonnées autour de quatre ouvrages anciens : les ponts de Chardon, Brion, Parassat et St-Michel les Portes. Un regard particulier est porté au fil des pages sur les paysages, la flore et la faune, la géologie des lieux et l'histoire de chaque pont.

Pratique >

tél. : 04 76 34 84 25
c.lecellier@cdctrieves.fr

Fiscalité

Juste taxe

La taxe de séjour perçue par la CCT auprès des herbergeurs sert notamment à financer les offices du tourisme et la diffusion de brochures de promotion du territoire. Conscient de l'insatisfaction des professionnels rencontrés lors d'un forum spécial, les élus, sous la houlette du vice-président en charge du secteur, Alain Rougale ont décidé de changer son mode de calcul. Basée sur une nouvelle grille tarifaire, elle comptabilise désormais le nombre exact de nuitées réalisées et ne s'applique que sur deux périodes correspondant à 7 mois de l'année seulement.

Pratique >

tél. : 04 76 34 84 25
c.lecellier@cdctrieves.fr

Site internet

So british

Le site internet de la collectivité dédié au tourisme en Trièves, www.trieves-vercors.fr, proposera dès cet été une version anglaise. A noter, que le service tourisme est à l'écoute de ceux et celles qui souhaitent transmettre des actualités, des photos ou des vidéos de leur activité.

Événement

A la Bastille !

Le service tourisme tiendra un stand pour faire mieux connaître le Trièves à la Fête de la montagne qui se tiendra les 27 et 28 juin sur le site de la Bastille à Grenoble

Pratique >

www.fetedelamontagne.org

Publication

Un nouveau topo VTT

42 circuits balisés et entretenus sur près de 550 kilomètres attendent les amateurs de chemins pour découvrir, chacun à son niveau, les itinéraires du Trièves. Le document les présentant est disponible gratuitement dans les antennes de l'Office de Tourisme et/ou téléchargeable sur www.trieves-vercors.fr/itineraires-base-vtt-ffct-du-trieves.html



POURQUOI NOUS N'AVONS PAS VOTÉ LE BUDGET ...

C'est le 3^{ème} budget en perte. 100 000€ cette année. Nous vivons sur les réserves qui s'épuisent. En attendant 2016 et un 4^{ème} en perte ? Les économies proclamées viennent de la réduction ou suppression de services pour le Trièves : fermeture des offices de tourisme, baisse drastique de subventions pour les associations, suppression d'un accueil de loisirs à Clelles, réduction de l'appui à la Culture et au Patrimoine. Le tourisme n'est-il pas un secteur d'avenir ? Les associations ne sont-elles pas un ferment actif de la vie dans le Trièves ? La Culture, est-elle accessoire ? Qu'allons-nous supprimer à l'avenir ?

Les familles sont durement touchées par les mesures d'austérité décidées par la majorité de la CDCT : augmentation des tarifs de cantine, arrêt du soutien aux sorties de ski de fond, ... Les enfants, c'est important non ?

Augmenter une nouvelle fois la fiscalité de 1% (comme l'année dernière) touche une fois de plus les mêmes sans résoudre le problème. Alors, nouvelle hausse de 1% l'année prochaine ? Nous devons absolument sortir de cette spirale négative et de cette situation déprimante pour notre collectivité.

Oui les temps sont durs. Oui nous avons été trompés par les promesses alléchantes des pouvoirs publics. Oui les dotations baissent.

Oui tout a changé et rien n'a bougé.

Quelles sont nos priorités ? Quelles sont nos valeurs de territoire ? Que voulons-nous offrir à nos habitants ? Avons-nous conscience des services rendus aux habitants ?

Il n'y a sûrement pas de solution miracle. Le recrutement récent d'un cabinet spécialisé pour réévaluer nos transferts de compétences et nous doter d'un pacte fiscal solidaire ira peut-être dans le bon sens. Tout dépendra de la mission qui leur sera confiée. En tout cas nous sommes prêts à collaborer si l'exécutif nous le demande.

Nous appelons à un sursaut. Sortons de cette gestion dépressive et de cette navigation à vue. Posons-nous les bonnes questions. Construisons un projet qui nous mobilise. Donnons-nous la capacité d'investir nos énergies et nos moyens là où nos concitoyens nous attendent. Utilisons à bon escient les opportunités qui nous viennent.

Ensemble bâtissons des services de qualité pour un Trièves solidaire et dynamique !

Le Groupe D'Initiatives Du Trièves

Jean-Pierre Agresti, Frédéric Aubert, Marc Delmas, Ameline Diénot, Christophe Drure, Colette Giroud, Guillaume Gontard, Jean-François Helly, Pierline Hunckler, Jeanne Lucsanzsky, Jean-Paul Mauberrét, Michel Picot, Christian Roux, Yann Souriau, Pierre Suzzarini, Laurent Viillard, Marie Viola

Culture > De beaux rendez-vous

Le Fait Religieux en Trièves / Exposition au Musée du Trièves

Sur le territoire, l'histoire des religions fut particulièrement mouvementée, notamment en raison de l'opposition entre catholiques et protestants. A travers de multiples objets et documents, le Musée du Trièves retrace cette longue histoire, aujourd'hui apaisée, pour nous aider à mieux comprendre et préserver cet héritage. L'exposition s'accompagne de nombreuses animations, visites guidées, conférences et projections.

Pratique > du 4 avril 2015 au 27 novembre 2016

Contact : 04 76 34 87 04 04 76 34 88 28 f.dumolard@cdctrieves.fr

Cheminer sur les pas des huguenots / Patrimoine

Tout au long de ses 1 600 kilomètres, le sentier international des pas des Huguenots* suit au plus près le tracé historique de l'exil protestant après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. La mise en œuvre de ce chemin de randonnée vise à sensibiliser au patrimoine culturel protestant sous forme de courts séjours thématiques, de boucles journalières, de circuits accompagnés ou en liberté. La partie française du sentier, de Poët-laval dans la Drôme jusqu'à la frontière suisse à Chancy, représente environ 360 kilomètres de chemin et se découpe en 29 étapes dont 4 en Trièves. Le club cycliste des Déjantés du Trièves - lire page 7 - va parcourir cet été l'itinéraire compris en Drôme et Suisse pour ébaucher un tracé dédié au vélo. Pratique > www.surlespasdeshuguenots.eu

* Le Triévois, Michel Court, fait partie du bureau et le vice-président en charge de l'économie et de l'agriculture de la CCT est administrateur de l'association.

Une saga d'entrepreneurs audacieux et innovants / Patrimoine industriel

L'ouvrage édité par les éditions Glénat et intitulé « Monestier-de-Clermont terre d'entrepreneurs, Allibert, Tarkett, Moncler et les autres... » vient de sortir. Ses auteurs (Bernard Freydier, Lionel Riondet, Emma Mouret, Jean Garnier et Bernard Cotte) y relatent les parcours surprenants de familles d'entrepreneurs locaux. C'est à Monestier de Clermont en effet que sont nés, à l'aube du xx^e siècle et de l'industrialisation, de petits ateliers et de modestes entreprises dont le succès a rapidement dépassé les frontières régionales, hexagonales, voire continentales. D'Allibert, aujourd'hui devenue Tarkett, leader mondial des revêtements de sol, à Moncler, icône de la mode milanaise dont le nom (Mon-Cler) porte encore l'empreinte monétronne, les lecteurs découvriront une histoire à la fois ordinaire et hors du commun.

Les Allées chantent en Trièves / Musique

Quelques uns des 80 concerts de musiques variées proposés par le Département et l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique dans le cadre du festival « les Allées Chantent » se tiennent sur des lieux remarquables du Trièves. Les mélomanes pourront ainsi écouter les Musiciens du Louvre le 3 juillet à 20h30 à l'église de Cordéac et les mélodies Klezmer de Denis Cuniot le 25 juillet à 17h au château de Cornillon

Pratique > service culturel 04 76 34 57 30

Les 3 médiathèques et 7 bibliothèques du Trièves mettent au prêt une collection de 31000 documents variés (livres, revues, CD, DVD...). A disposition sur place : le Guide du lecteur pour des informations pratiques concernant la lecture publique (lieux, horaires, conditions d'inscription, conditions de prêt, etc...).



PRATIQUE

A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél : 04 76 34 44 29	Mens Tél : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h/14h-17h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

✦ PLACE DE L'ÉGLISE ✦

✦ RUE DU BREUIL ✦

✦ 300 CHEMIN FERRIER ✦

AGENDA

Conseils communautaires

18h30 St-Martin de Clelles

Lundi 6 juillet

Lundi 14 septembre

Lundi 12 octobre

Lundi 9 novembre

Lundi 14 décembre

Compte-rendus disponibles sur :

www.cc-trieves.fr

> en 1 clic > conseil communautaire



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier

Conception générale, réalisation, photographies (sauf mentions spéciales)

et impression : imprimerie Grafi (FML). Tirage 5500 ex / distribution La Poste

n°7 PARUTION SEPTEMBRE 2015

Spécial :

SENTIER : ENFER POSTIF
CROISSANCE VERTE

